Le Soir
PANORAMA

LETTRE DE PROVINCE

Constitution-«consultation» : l'art de bricoler du consensus

Par Boubakeur Hamidechi
boubakeur.hamidechi@Yahoo.fr

Notre serpent de mer s'appelle la Constitution. Il est le sujet favori d'un Président qui, bien que l'ayant abordé plus d'une fois et d'une manière critique, en avait pourtant différé son examen par le passé. Et c'est donc à l'entame de son 4e et sûrement dernier mandat que lui seul vient d'estimer que les conditions sont désormais réunies pour accomplir le fameux saut qualitatif. Sans doute qu'il faut voir dans cette impérieuse priorité, qu'il vient d'accorder à l'ouverture des consultations, l'esquisse testamentaire de ce qu'il voudrait laisser comme «héritage». Entre autres celui d'avoir également été le refondateur de la République après avoir résolu la redoutable question de la guerre civile. Or, dans l'exercice du pouvoir, le souci de la postérité, lorsqu'il ne se manifeste que tardivement, ne peut en aucun cas oblitérer les dérives ayant caractérisé une trajectoire. Installé pour un autre quinquennat avant sa sortie, il ne lui est plus possible, en effet, de soustraire son long magistère et des jugements peu amènes. C'est que, parallèlement à l'échec multiforme dans les domaines du développement et de l'éthique de l'Etat, est venue s'ajouter la précarisation forcenée de l'édifice institutionnel. Sa récente maladie et le débat qu'elle avait suscité à bon droit n'a-t-elle pas été révélatrice du caractère branlant de l'architecture de l'Etat ? Car si, avant son affaiblissement elle donnait l'impression d'assumer quelques rôles, elle se révéla par la suite comme un château de cartes qui s'effondre en l'absence de l'illusionniste qui l'a conçu. Désormais même la fonction présidentielle qu'il assume formellement devient de plus en plus aléatoire en ce sens qu'aucune des délégations de pouvoir qu'il est contraint de concéder ne possède l'autorité suffisante pour s'affirmer comme l'interlocutrice idoine. Réduits à l'insignifiance par son caractère outrageux, la totalité des «décideurs» institutionnels ne sont désormais plus dans la mesure de piloter avec crédit le chantier d'une refondation constitutionnelle. La pesante suspicion qui accompagnera cette fois les bons offices d'un certain Ouyahia n'est pas explicable seulement par le profil du personnage mais tient au fait surtout que la tentative avortée de Bensalah en 2011 risque de refroidir l'enthousiasme de bon nombre de personnalités de bonnes volontés que l'on voudrait associer une fois de plus. Certes les communiqués du palais s'efforcent de mettre l'accent sur la sincérité de la démarche en insistant notamment sur la «tonalité» sans exclusive de la concertation mais encore fallait-il qu'ils donnent des gages aux participants sur la procédure et le cheminement de l'avant-projet futur. Pour l'instant les voies de la concrétisation demeurent un secret du palais tout autant que l'intention finale dont il faudra craindre qu'elle ne se concentrera que sur une opération de ravalement. C'est cela que l'on peut d'ailleurs percevoir à travers la différence sémantique des uns et des autres. En somme ce qui s'apparente à un malentendu foncier. Alors que le maître d'œuvre Ouyahia lance les invitations au nom de la «révision constitutionnelle», le pôle de l'opposition aborde la question de la Constitution au nom de la «transition démocratique».

Etonnamment, l'on ne parle pas des mêmes objectifs. «Réviser» un texte consiste simplement à corriger ses inconséquences alors que le concept de «transition» signifie le passage à un autre cadre juridique, fût-il temporaire. C'est un peu le retour à l'opposition conflictuelle entre le primat d'une constituante, seule qualifiée pour jeter les bases fondamentales de l'Etat ; et le dirigisme historique d'un système de pensée qui s'efforce de rénover l'Etat tout en ne perdant jamais de vue la prééminence de ses équilibres internes. Or les institutions de l'Algérie ont bien plus que vieilli. Rongées, toutes sans exception, par les pires maux de l'illégitimité des urnes comment pourraient-elles être encore en mesure d'animer l'Etat ? Une seule réponse s'impose à l'interrogation : celle d'aller vers la grande chirurgie qui consiste en premier lieu à dissoudre toutes les assemblées élues. Pour ensuite mettre en place un collège de la délibération chargé de rédiger un projet de loi fondamentale qui sera débattue publiquement avant d'être soumis à la ratification référendaire. L'option d'une seconde République ne peut faire l'économie de cette démarche au risque de sombrer dans d'autres ornières. C'est, de tous les préalables, celui qui mériterait d'être formulé, voire garanti par les interlocuteurs du palais. De la réponse qui en sera donnée dépendront effectivement les contours de la démarche. Sans illusion sur les prédispositions intellectuelles du régime l'on ne peut espérer que cette fameuse «transition démocratique» prenne le chemin de la grande rupture. Au mieux celui-ci admettrait enfin qu'il faut codifier plus sérieusement la séparation des pouvoirs, donner plus de prérogatives de contrôle au Parlement et revenir à la limitation des mandats. Grâce à une révision cosmétique il sera ainsi quitte de toutes ses transgressions du passé. Bon prince, le Président justifiera alors les deux mandats de trop qu'il a effectués en prétextant qu'il s'est sacrifié au service de la patrie !... D'ailleurs les courtisans en ont fait bon usage de cette imposture langagière au cours de la dernière campagne. C'est dire…

B. H.

CONDOLÉANCES

Peiné par la perte cruelle de son frère et ami, l'illustre instituteur devenu inspecteur avant de prendre une paisible retraite, l'homme simple et modeste et le grand amoureux des lettres et des arts

Djaâfar HADJ MESSAOUD

Maâmar Farah tient à présenter à la famille Hadj Messaoud et notamment aux frères du disparu, à son épouse et à ses enfants, ses sincères condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa solidarité et le témoignage de son soutien indéfectible en ces moments pénibles.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

La facture oubliée !

Valentina Matvienko, Présidente de la Chambre Haute russe à l'issue de sa rencontre avec Abdekka : «l'Algérie est un havre de paix et de stabilité.» Oui M'dame ! On dirait presque…

… L'Ukraine !

Tout le monde est branché sur les consultations confiées à Ouyahia autour de la réforme de la Constitution. Moi, j'ai eu envie ce matin de revenir sur les consultations menées en… 2011 par Bensalah autour de la réforme de la Constitution déjà réformée à plusieurs reprises. Avec en toile de fond, ces questions, maintenant qu'il est confirmé que les résultats et conclusions de la commission Bensalah garnissent depuis un moment déjà les poubelles de la République : combien d'hectolitres de café et de thé ont été servis au cours de ces consultations ? Si l'un des consultés, à la place de ces sages boissons, avait demandé à se faire servir une mousseuse ou un bon cru, son souhait aurait-il été satisfait, et jusqu'à quel niveau de millésime les services de la Présidence seraient-ils allés ? Combien de kilos de petits gâteaux précieux ont-ils été agencés en savantes pyramides devant les consultés ? Et là aussi, des invités diabétiques ont-ils exigé des sucreries sans sucre, plus en rapport avec leur régime sévère ? Les consultés fumeurs étaient-ils autorisés à en griller une ou plusieurs durant les discussions, lors des audiences ou alors leur était-il clairement signifié qu'ils devaient le faire dehors, dans la cour adjacente ? Auquel cas, peut-on évaluer avec exactitude le nombre de mégots jetés dans les bacs à fleurs et à plantes rares et exotiques disposés dans cette cour ? Y a-t-il trace comptable du nombre de bacs remplacés depuis auprès des pépinières agréées par la Présidence ? Et les commissaires aux comptes de la plus haute institution du pays ont-ils avalisé cette dépense ? Combien de rames de papier ont été consommées par toutes les parties au dialogue ? Par les leaders des formations partisanes ainsi que les personnalités nationales, d'une part ? Et par les équipes de Bensalah et de la Présidence d'autre part ? Pour rédiger les propositions de réforme pour les premiers, et pour les décortiquer et les synthétiser, pour les seconds ? S'agissait-il de papier de provenance éco-responsable, issu de l'abattage durable ? Où alors les fournisseurs en rames de papiers n'étaient signataires d'aucune convention nationale et internationale de préservation du bois et des ressources naturelles en danger ? On aurait tort de penser qu'il s'agit là d'interrogations périphériques. D'abord, parce que les périphériques, ce n'est pas fait pour les chiens, sauf si votre chien prend souvent cette voie de transport. Ensuite, il est important à mes yeux d'évaluer déjà, à l'aune de la commission Bensalah, ce qu'il adviendra vraiment des résultats de la commission Ouyahia. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.